



		COMPTE RENDU		CR 04	
REUNION LA MINAIS 2018				Réunion du 26/06/18 à 14h00 Lieu : NM	
Intervenants		Adresse		Représentant(s)	
				Téléphone	
				Présent	
				Diffusion	
	1 rue Pierre Anne CS 1 44344 Bouguenais	Xavier GARNIER xavier.garnier@idex.fr Charles BUCQUET charles.bucquet@idex.fr Marc BENOIT marc.benoit@idex.fr	02 40 52 85 50	X X	X X
	11 avenue Carnot 44923 Nantes cedex 9	Edouard MARTINETTI edouard.martinetti@nantesmetropole.fr Philippe WEISZ philippe.weisz@nantesmetropole.fr	02 40 99 92 66 02 40 99 92 60	X X	X X
	Agence Atlantique 8 Allée Brancas CS 50719 44007 Nantes cedex 1	Baptiste Mabon baptiste.mabon@naldeo.com	02 53 00 02 96	X	X
	HÔTEL DE VILLE Esplanade Pierre Brasselet - BP 88109 44981 SAINTE-LUCE- SUR-LOIRE CEDEX	Marc DESCHARLES m.descharles@sainte-luce-loire.com Telesforo TUNA t.tuna@sainte-luce-loire.com			X
Riverains		Rémy CHAURE remchaur@wanadoo.fr Damien POTIRON potiron.damien@free.fr Cathy ISIDORE cathy.isidore@wanadoo.fr		X X X	X X X

Rédigé le 10 août 2018

Modifié le 30 août 2018

CR	COMPTE-RENDU DE REUNION du 26 juin 2018	Action	Pour le
-----------	--	---------------	----------------

<p>1.</p>	<p>OBJET DE LA RÉUNION</p> <p>Dans le cadre du développement de la ZAC de la Minais à Sainte Luce, une chaufferie bois/gaz a été réalisée et mise en service en septembre 2014. Elle dessert actuellement en chaleur environ 250 logements et un groupe scolaire.</p> <p>Suite aux difficultés d'exploitation rencontrées depuis la mise en service de la chaufferie, et malgré les actions déjà réalisées sur l'installation, des nuisances notamment sonores continuent d'être ressenties dans les logements voisins.</p> <p>Face à ce constat, Nantes Métropole, en présence de son bureau d'étude NALDEO, a organisé une quatrième rencontre entre IBEM (exploitant - délégataire), et des riverains de la ZAC qui, en raison de leurs logements situés à proximité de la chaufferie, sont particulièrement concernés par le fonctionnement de l'installation.</p>		
<p>2.</p>	<p>DIFFICULTÉS RENCONTRÉES PAR LES RIVERAINS</p> <p>Les trois riverains présents sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Madame ISIDORE ➤ M. POTIRON ayant un mur mitoyen avec la chaufferie bois ➤ M. CHAURE dont le rez de jardin donne sur la chaufferie bois (de l'autre côté de la rue Olympe de Gouges) 		
<p>2.1</p>	<p><u>Émergences sonores de la chaufferie</u></p> <p>A chaque fois que la chaufferie est en fonctionnement gaz, Monsieur POTIRON ressent un bruit sourd continu associé, à chaque relance du brûleur gaz, à une émergence sonore ponctuelle d'une durée de quelques minutes.</p> <p>Notamment le 11 juin dernier, Monsieur POTIRON signale que le bruit était particulièrement insupportable.</p> <p>Du 15 au 22 juin la chaufferie a fonctionné bois.</p> <p>IDEX rappelle les différentes actions qui ont été mis en place depuis la mise en service de la chaufferie :</p> <ul style="list-style-type: none"> • capotage du brûleur gaz • installation d'un piège à son au niveau des carneaux • installation de pièges à son sur les ventilations haute et basse de la chaufferie • optimisation des réglages du gaz afin que les cycles de relance soient les plus espacés possible <p>IDEX s'est rapproché de la société BEIRENS (constructeur de la cheminée de la chaufferie) afin d'étudier la possibilité d'installer un piège à son sur la cheminée. Ce scénario n'est finalement pas techniquement envisageable compte tenu de la configuration de la cheminée (composée de deux fûts gigognes). Les riverains très proches de la chaufferie considèrent néanmoins qu'il est indispensable qu'une solution aboutisse.</p> <p>Il est donc nécessaire de réfléchir à d'autres solutions afin réduire ce bruit sourd. Pour information, le prochain contrôle acoustique réglementaire aura lieu courant 2019.</p> <p>IDEX a néanmoins continué à optimiser récemment le fonctionnement du brûleur gaz afin que la durée entre deux relances soit augmentée jusqu'à 2h15. IDEX contactera Monsieur Potiron fin août pour évaluer la baisse des nuisances suite à ces nouveaux réglages.</p> <p>Afin de comprendre au mieux la nature et le degré des nuisances sonores, Nantes Métropole se propose de venir sur place (aux heures ouvrables) lorsque Monsieur POTIRON constatera une émergence sonore de la chaufferie.</p> <p>Monsieur POTIRON pourra donc appeler Nantes Métropole lorsque la nuisance sera particulièrement apparente.</p>	<p>IBEM</p> <p>M. Potiron</p>	<p>Fin août</p>

CR	COMPTE-RENDU DE REUNION du 26 juin 2018	Action	Pour le
----	---	--------	---------

2.2.	<p><u>Passage de véhicules sur des trappes carrossables du silo bois</u></p> <p>IDEX n' a pas encore engagé la commande d'une barrière qui empêchera les véhicules de traverser la zone de trappes carrossables. Malgré l'interdiction de circuler sur cette zone, certains véhicules faisant preuve d'incivilité empruntent quand même ce passage notamment la nuit, ce qui crée une nuisance sonore au niveau du logement de Monsieur Chauré.</p> <p>IDEX passera commande suivant le devis transmis par l'entreprise .</p> <p>Le délais de mis en place de la barrière sera d'environ 1 mois.</p>	IBEM	été 2018
3.	<p>DEMANDES DE L'ASSOCIATION</p>		
3.1	<p><u>Données de fonctionnement</u></p> <p>L'association souhaiterait avoir à disposition :</p> <ul style="list-style-type: none"> • le rapport annuel le plus tôt possible. Nantes Métropole rappelle que le rapport annuel doit être soumis pour approbation au conseil métropolitain d'octobre avant d'être public. <p>Néanmoins, Nantes Métropole pourra transmettre auparavant la partie technique du rapport .</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le rendement moyen sur les mois écoulés • les rapports d'autocontrôle de combustion • l'explication des arrêts de chaudières <p>Nantes Métropole transmettra en annexe du CR les données relatives aux rendements du réseau et de la chaufferie.</p> <p>Nantes Métropole demande à IDEX de transmettre régulièrement les rapports d'autocontrôle de combustion</p>	NM IBEM	
3.2.	<p><u>Contractualisation avec le fournisseur de bois</u></p> <p>IDEX n'a pas encore contractualisé avec son fournisseur de bois (BEMA). La contractualisation est prévue prochainement, elle devrait avoir lieu à l'issue de la saison de chauffe 2017/2018.</p>	IBEM	sept/oct 2018
3.3.	<p><u>Impact du PPA (Plan de Protection de l'Atmosphère)</u></p> <p>Le PPA s'applique à une zone géographique et non à une typologie d'équipement. La chaufferie de La Minais s'inscrit donc dans le PPA de la Zone Nantes Saint-Nazaire au même titre que les chaudières individuelles ou collectives présentes sur cette zone.</p> <p>Les prescriptions d'un PPA peuvent concerner notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> • le niveau de valeur limite d'émission atmosphérique qui peut être plus bas que pour les équipements équivalents situés hors zone d'un PPA, • un contrôle plus fréquent de la DREAL sur les installations classées, • des actions de sensibilisation envers les professionnels du secteur de l'énergie et de la biomasse. <p>Néanmoins, l'impact du PPA pour la chaufferie de la Minais, compte tenu de son niveau de puissance, est limité. Les actions du PPA sont surtout significatives pour le secteur du transport routiers, ou des installations de grosses puissances soumises à autorisation.</p> <p>Pour une complète information, le PPA Nantes Saint Nazaire révision 2015 est consultable sur Internet via l'adresse suivante :</p> <p>http://www.pays-de-la-loire.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/2015_08_13_rapport_PPA_Vdefinitive_signe.pdf</p>		

CR	COMPTE-RENDU DE REUNION du 26 juin 2018	Action	Pour le
-----------	--	---------------	----------------

3.4.	<p><u>Développement du réseau</u></p> <p>Il est envisagé de raccorder la future salle sportive de la Minais au réseau de chaleur. La Salle devrait être mise en service en octobre 2019. La puissance nécessaire aux besoins de chauffage et eau chaude de la Salle devrait être de l'ordre de 150 kW.</p> <p>Ce raccordement devrait permettre d'optimiser le fonctionnement de la chaudière bois en raison d'une augmentation des besoins en chaleur notamment en été (besoins en eau chaude sanitaire).</p>		
4.	<p>DIVERS :</p> <ul style="list-style-type: none"> • IDEX va renforcer son équipe d'exploitation via le recrutement d'un nouveau collaborateur. Il est donc attendu, via ce recrutement, une meilleure réactivité d'IDEX face aux demandes de Nantes Métropole et/ou de l'association des riverains. • Nantes Métropoles prévoit de mettre en place la prochaine commission des usagers de la DSP de la ZAC de la Minais le 27 novembre prochain (20h00 – 22h00). Il s'agira donc de la prochaine rencontre avec les abonnés/riverains du réseau de chaleur. 	NM	27/11/18

ANNEXE

Rendement de la chaudière bois

Rendement de dimensionnement : 85 %

		MWh entrée	MWh sortie	Rdt chaufferie bois	remarques
2017	janvier 17	380,4	332,4	87,4%	
	février	258,1	204,5	79,2%	arrêts chaudière bois pour intervention WEISS (réglages, aménagement trappe mutlicyclone)
	mars	205,4	177,7	86,5%	
	avril	0,0	0,0		
	mai	47,6	40,2	84,5%	
	juin	47,6	37,7	79,1%	arrêt chaudière bois pour mise en place piège à son
	juillet	0,0	0,0		
	août	0,0	0,0		
	septembre	0,0	0,0		
	octobre	0,0	0,0		
	novembre	152,5	132,1	86,6%	
	décembre	264,3	229,0	86,7%	
2018	janvier 18	25,5	22,0	86,3%	
	février	311,8	280,8	90,0%	
	mars	345,2	322,5	93,4%	
	avril	220,4	168,9	76,6%	arrêt chaudière bois suite panne générale électricité
	mai	140,1	119,9	85,6%	

Rendement moyen constaté entre janvier 2017 et mai 2018 : 86 %

Rdt de la chaudière bois - ZAC de la Minais
